



COTISATIONS SOCIALES DES SOLUTIONS D'OPTIMISATION DÉDIÉES AUX ACTEURS PUBLICS ET PARAPUBLICS

● DIMINUEZ VOS CHARGES SOCIALES SANS MODIFIER VOTRE ORGANISATION

Les dépenses de personnel constituent le premier poste de charges pour les établissements publics et parapublics. Ainsi, les cotisations sociales patronales peuvent représenter jusqu'à 40 % de votre masse salariale.

La réduction de vos marges de manœuvre financières impose de vous interroger sur de nouveaux leviers de performance et vous incite à mettre en place les meilleures pratiques en matière de gestion sociale, sans impact sur l'emploi de vos agents.

Or, la législation opaque et en perpétuelle évolution, la multiplicité des assiettes et des taux de cotisation, les nombreux organismes collecteurs, sont autant d'éléments qui rendent la gestion de la paie particulièrement complexe.

CTR IDENTIFIE LES SUR-COTISATIONS POTENTIELLES ET VOUS ACCOMPAGNE AUPRÈS DES ORGANISMES PARITAIRES, AVEC ONELAW, CABINET D'AVOCATS PARTENAIRE.

● NOS AXES D'ÉTUDES : UN DIAGNOSTIC COMPLET DE VOTRE PAIE

ÉTUDE DE TOUTES LES COMPOSANTES DE LA PAIE

Analyse des charges propres au régime général et spécial.

- Cotisations URSSAF, versement transport, taxe sur les salaires, nouvelle bonification indiciaire

ANALYSE DES COTISATIONS SOCIALES LIÉES À DES CONDITIONS DE TRAVAIL PARTICULIÈRES

Optimisation des cotisations patronales des événements ponctuels ou récurrents liés à la vie sociale de votre établissement.

- Tarification accident du travail, indemnités journalières de la Sécurité sociale, avantages en nature, temps partiels, primes liées au travail de nuit...

ANALYSE DES COTISATIONS SOCIALES DES POPULATIONS SPÉCIFIQUES

Étude des traitements particuliers de certains agents en matière de cotisations sociales.

- Agents détachés, personnel de cantine, vacataires, contrats aidés, élus...

ANALYSE DES COTISATIONS DE RETRAITE DE VOS AGENTS

Étude des cotisations collectées par les caisses de retraite.

- Régime vieillesse de premier niveau, régime spécial de retraite complémentaire des agents titulaires (CNRACL) et non titulaires (IRCANTEC), régime de retraite des élus locaux...

● UNE EXPERTISE ÉPROUVÉE

• Une concertation totale avec les organismes collecteurs

Les leviers d'optimisation proposés par CTR reposent sur des fondements juridiques validés par Onelaw. Notre expertise associée à notre expérience des relations avec les administrations nous garantissent des résultats optimaux. Dans 92 % des cas, les demandes de régularisation sont acceptées directement par les organismes collecteurs sollicités. En cas de refus de l'organisme collecteur, nous pouvons, avec votre accord, contester cette décision.

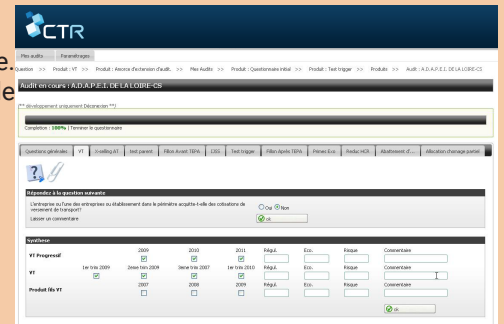
NOTRE MÉTHODE : MENER DES ÉCHANGES EN TOUTE TRANSPARENCE ET AGIR CONFORMÉMENT À VOS SOUHAITS.

UNE MATRICE D'AUDIT INFORMATISÉE INTÉGRANT L'ÉTUDE DE 130 LEVIERS

Toutes nos missions en charges sociales s'appuient sur un logiciel unique. Développé par le cabinet CTR avec Onelaw, il garantit un processus de contrôle et d'analyse systématique, fiable et performant :

- un paramétrage précis ;
- une étude exhaustive et actualisée ;
- une analyse des données en temps réel ;
- une fiabilité des calculs ;
- une rapidité de traitement.

NOTRE OBJECTIF : DÉTECTER DE FAÇON EXHAUSTIVE L'ENSEMBLE DES OPTIMISATIONS POUR LESQUELLES CHACUN DE NOS CLIENTS EST ÉLIGIBLE



● DES BÉNÉFICES MESURABLES DANS LA DURÉE

• Un paramétrage de votre logiciel de paie

Nous vous assistons auprès de votre éditeur afin de re-paramétrer votre logiciel de paie.

OBJECTIF : GARANTIR L'APPLICATION DE NOS RECOMMANDATIONS DANS LA DURÉE

• Des économies perceptibles rapidement

Nous privilégions l'efficacité grâce à l'application des déductions directement sur votre bordereau de cotisations URSSAF.

OBJECTIF : OBTENIR PLUS RAPIDEMENT VOS ÉCONOMIES.

À PROPOS DE CTR

Partenaire privilégié des établissements du secteur associatif depuis 20 ans, le cabinet CTR consacre son expérience et son savoir faire à la gestion de vos ressources.

- 20 ans d'expérience
- 2 800 structures partenaires
- 150 collaborateurs
- Plusieurs antennes régionales

(Lyon, Toulouse, Sophia Antipolis, Nantes...)

DES AVOCATS PARTENAIRES EN APPUI DE NOS MISSIONS

Toutes nos missions sont menées en collaboration avec le cabinet d'avocat Onelaw qui valide et sécurise nos préconisations.

ONELAW
CABINET D'AVOCATS

SIÈGE SOCIAL :
146 bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud Cedex
Tél. : 01 55 39 11 00
Mail : contact@ctr-conseil.fr

www.ctr-conseil.fr

